

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

**Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport - Projet de construction du nouveau poste de Waswanipi 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation
(Dossier R-3812-2012)**

Le Transporteur a déposé, le 20 juillet 2012, une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la Régie) pour réaliser le projet de construction du nouveau poste de Waswanipi à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation.

Le Projet consiste à construire un nouveau poste à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation à 315 kV. Ce nouveau poste sera situé à environ deux km au sud du village de Waswanipi dans la municipalité de Baie-James.

Le coût total du Projet s'élève à 36,2 M\$, dont 26,0 M\$ sont attribués à des travaux afin de répondre à la croissance des besoins de la clientèle et 10,2 M\$ sont attribués à des travaux relatifs au maintien des actifs. La mise en service finale est prévue pour le mois de septembre 2015.

La demande est soumise en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier, mais les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et au Transporteur, au plus tard le **10 août 2012 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **17 août 2012 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site Internet de la Régie et à son Centre de documentation.

La Régie n'accordera aucun frais aux intéressés pour la préparation de ces observations écrites.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca